

## IV. — Troubles de la sensibilité viscérale.

Les anesthésies viscérales, pour avoir été moins étudiées que les anesthésies cutanées et musculaires, sont fréquentes dans le tabes. On a signalé et décrit les anesthésies de la vessie, de l'urèthre, du rectum, de l'anus, du testicule, de la mamelle. Pitres a signalé aussi une analgésie épigastrique profonde qui permet à certains tabétiques de supporter, comme certains hystériques, sans douleurs, les chocs un peu brusques du creux de l'estomac ; cette analgésie épigastrique profonde n'est pas, en général, accompagnée d'anesthésie cutanée, ni d'abolition du réflexe abdominal ; les malades qui sont atteints de cette analgésie ont souvent perdu la sensation de la faim.

La sensibilité viscérale peut être et est souvent exaltée, mais cette exaltation ne peut pratiquement, être distinguée de la Douleur avec laquelle elle se confond.

DOULEUR (*ἄλγος*, douleur).

La sensibilité est une propriété commune à la plupart de nos tissus, et ceux-là même qui en sont dépourvus à l'état normal l'acquièrent sous une influence pathologique.

La douleur, qui n'est qu'une exaltation morbide de la sensibilité<sup>1</sup>, est donc un symptôme si ordinaire, si général, rattaché à des causes si diverses, que sa fréquence en diminue la valeur sémiotique, et qu'il est difficile de grouper dans une même description ses modalités nombreuses, ses significations variées, etc.

**Pathogénie.** — Trois conditions sont nécessaires à la production de la douleur :

1° *L'intégrité du centre percepteur*, c'est-à-dire du cerveau, que l'on considère aujourd'hui comme étant le siège princi-

1. Dans l'étude de l'hyperesthésie, nous avons dit en quoi elle différait de la douleur.

pal de la perception douloureuse sans qu'on ait pu donner une localisation précise<sup>1</sup> ;

2° *L'intégrité de l'élément conducteur*, c'est-à-dire des filets nerveux étendus de la partie au centre percepteur ;

3° *La sensibilité de la région ou du tissu irrité* : ainsi une irritation quelconque portant sur les ongles, les poils, les cartilages non enflammés, sur des tissus gangrenés, etc., ne saurait provoquer la moindre douleur.

**Caractères.** — La douleur se présente avec des caractères très divers ; en général, elle se fait sentir dans le lieu même soumis à l'impression, et non dans le cerveau, centre percepteur.

Cependant certaines douleurs sont ressenties loin du lieu où elles naissent : ainsi, un amputé souffre du pied qu'il n'a plus ; un calculeux rapporte la douleur vésicale à l'extrémité du gland, etc. ; l'excitation d'un nerf est douloureusement ressentie vers ses filets périphériques ; une lésion rénale retentit le long du cordon et jusqu'au testicule ; d'après Head, les lésions des divers viscères seraient susceptibles de produire des points douloureux cutanés, dont la distribution serait en rapport avec la constitution métamérique des centres nerveux (V. p. 594).

*Variétés.* — La douleur éveille des sensations toujours péribles, mais dont les différents caractères ont été exprimés par diverses épithètes<sup>2</sup> :

1° *La douleur pulsatile*, dans laquelle le malade ressent des battements isochrones à ceux du pouls, se rattache à la formation du pus ;

1. Si l'animal auquel on a enlevé le cerveau, en ménageant la protubérance, pousse un cri quand on irrite une partie du corps (Longet, Vulpian), il semble que ce cri doive rentrer dans le groupe des phénomènes réflexes et n'indique nullement une perception consciente.

2. Hahneman distinguait soixante-treize espèces de douleurs ! Nous ne parlerons que de celles ayant, en clinique, une valeur incontestable.

2° La *douleur tensive* (sentiment de gonflement et de tension) appartient aux inflammations phlegmoneuses ;

3° La *douleur gravative* (sentiment de pesanteur) se relie à l'augmentation de volume d'un organe (orchite, métrite, etc.), à une accumulation de liquide dans une cavité, etc. ;

4° La *douleur lancinante* (éclancements) appartient aux névralgies, aux tumeurs cancéreuses, etc. ;

5° La *douleur contusive* (brisement) est fréquente dans le rhumatisme musculaire, dans les prodromes des maladies aiguës ;

6° La *douleur prurigineuse* (démangeaison) appartient aux affections cutanées, prurigo, pityriasis, gale, etc. ;

7° Les *douleurs fulgurantes* (éclairs de douleurs) se montrent surtout dans la sclérose des cordons postérieurs de la moelle<sup>1</sup>.

Certaines conditions rendent plus ou moins apte à percevoir la douleur : ainsi, un *tempérament nerveux*, un *état inflammatoire*, augmentent l'intensité de la perception, tandis qu'elle est diminuée par un tempérament lymphatique, par l'abus des boissons alcooliques, par la concentration de l'intelligence sur un seul point, et surtout par une foule de névroses et de maladies cérébrales ; rien n'est plus ordinaire que de voir des hystériques, des aliénés, se blesser, etc., sans manifester la moindre douleur (Voy. *Anesthésie*, p. 380).

*Conséquences.* — La douleur peut : 1° *Gêner les fonctions* de certains organes : ainsi, le rhumatisme empêche les mouvements, etc. ;

2° Déterminer des *accidents sympathiques* : ainsi, les vomissements sont fréquents dans la céphalalgie, les coliques néphrétiques et hépatiques, etc. ;

3° Produire certains *effets locaux*, tels que rougeur, afflux des liquides, etc.

**Sémiotique.** — Les circonstances dans lesquelles se rencontre la douleur sont très nombreuses et complexes, et les

1. Citons encore les douleurs âcres, brûlantes, constrictives, etc., suffisamment caractérisées par leur dénomination, les douleurs ostéocopes, etc.

limites de cette description ne me permettent d'en dire ni toutes les variétés, ni tous les aspects.

Nous nous bornerons à étudier les névralgies, les céphalalgies, et à ajouter quelques remarques générales.

#### DES NÉVRALGIES.

On donne le nom de névralgie à une exagération de l'excitabilité des nerfs sensibles, se traduisant par de vives douleurs le long de leur trajet.

L'*hyperesthésie* est également une exagération de l'excitabilité des nerfs sensitifs ; mais cette exagération n'est mise en évidence que par le contact d'un corps étranger, tandis que les *douleurs névralgiques éclatent sans sollicitations extérieures*.

**Pathogénie.** — La névralgie n'est qu'un symptôme de l'excitabilité anormale d'un nerf<sup>1</sup>. Or, les nombreuses causes capables de produire cette excitabilité morbide peuvent se grouper sous trois chefs : — A. *Lésions primitives et intrinsèques des nerfs sensibles* ; — B. *Lésions extrinsèques à ces nerfs, c'est-à-dire situées en dehors d'eux, soit dans leur voisinage immédiat, soit à distance* ; — C. *Altérations constitutionnelles*.

A. **LÉSIONS PRIMITIVES ET INTRINSÈQUES.** — Les lésions primitives et intrinsèques des nerfs ne sont pas les causes les plus ordinaires des névralgies ; mais leur interprétation est des plus nettes, car on conçoit aisément que l'altération matérielle d'un nerf sensible exagère sa sensibilité<sup>2</sup>.

1. Pour les uns, une simple modification dans l'état dynamique du nerf, sans altération de sa texture ou de sa structure, serait suffisante pour produire la névralgie. — Pour d'autres, la névralgie résulterait toujours d'une altération anatomique des éléments nerveux, bien que la lésion puisse échapper souvent à nos moyens d'investigation. Cette altération anatomique siègerait dans les noyaux d'origine des nerfs sensitifs d'après la manière de voir des partisans de la théorie centrale, tandis qu'aux yeux des partisans de la théorie périphérique, l'irritation locale par traumatisme, congestion ou inflammation, serait suffisante pour engendrer la névralgie.

2. Pour que la lésion matérielle d'un nerf entraîne une névralgie.

Ces lésions comprennent : la dégénérescence des fibres nerveuses, les *névrites*, les *congestions* et *œdèmes* du névritisme ; les *tumeurs* de diverse nature développées dans le nerf, et en particulier, les *névromes* ; les *dilatations variqueuses des vaisseaux des nerfs* (qui causent si fréquemment la névralgie sciatique chez ceux qui ont été atteints de phlébite des membres inférieurs) ; les *altérations du système nerveux central*.

Les névralgies *a frigore* ou de *nature rhumatismale* sont fréquentes, mais leur pathogénie n'est pas encore élucidée. Comment agit le froid ? Est-ce simplement en troublant la conductibilité du nerf sans altérer sa texture d'une façon appréciable, ou bien détermine-t-il une hyperhémie, une congestion active de ses tuniques ? Cette dernière opinion tend à prévaloir.

B. CAUSES EXTRINSÈQUES. — 1° Les unes sont *directes*, c'est-à-dire que, situées dans le voisinage immédiat du cordon nerveux, elles le compriment, l'irritent au point de faire éclater une névralgie : telles sont les *altérations des os* du crâne, du rachis, des membres, de la face (tumeurs, exostoses, nécroses, carie, etc.), avec lesquels sont en rapport les nerfs sensitifs ; telles sont encore les *tumeurs* de toute nature, les *hypertrophies des ganglions ou des organes* situés dans le voisinage immédiat de ces nerfs (exemple : névralgie sciatique dans le cas de tumeur utérine).

2° Les autres sont *indirectes*, c'est-à-dire qu'éloignées du nerf atteint de névralgie, elles agissent sur lui par irradiation réflexe. Ces névralgies sont assez rares ; on les observe dans le cours des *lésions chroniques de l'encéphale et de la moelle* (sclérose, etc.).

C. CAUSES CONSTITUTIONNELLES. — Les névralgies de cet ordre sont très fréquentes et elles se rattachent très probablement à une *altération du sang*.

Pour qu'un nerf fonctionne bien, il faut que le sang qui l'ac-

gie, cette lésion ne doit pas être assez prononcée pour altérer la conductibilité du nerf, auquel cas il y aurait anesthésie et non névralgie.

limente soit convenable en quantité et en qualité ; cette double condition ne se trouve remplie ni dans les *anémies*, ni dans les *intoxications*.

Aussi les *femmes anémiques* sont-elles fréquemment atteintes de névralgies à déterminations multiples (névralgies intercostales, faciales, crampes d'estomac, etc.). — Les névralgies sont également très fréquentes dans une foule d'*intoxications* ou d'infections. Pour ne citer que les principales, on les observe dans les *pays marécageux* (la névralgie faciale est la forme la plus commune de la fièvre larvée) ; dans les *intoxications saturnine, mercurielle* ; chez les *syphilitiques*, les *goutteux*, les *tuberculeux* <sup>1</sup>.

**Symptômes.** — La douleur est le symptôme capital de toute névralgie. De plus, l'état d'excitation dans lequel se trouve un nerf atteint de névralgie peut avoir du retentissement sur les nerfs moteurs et sur les nerfs vasomoteurs, et produire ainsi des désordres du mouvement, de la nutrition et des sécrétions.

Il en résulte que les symptômes des névralgies peuvent se grouper sous trois chefs : — A. La *douleur*, symptôme capital et constant ; — B. Des troubles dans la *motilité* et les *fonctions* de la région malade ; — C. Des désordres dans son *innervation vasomotrice* (sécrétions, nutrition, etc.).

A. DOULEUR. — Les douleurs névralgiques se présentent sous des formes variées, mais elles sont toujours remarquables par leur intensité. Spontanément ou sous l'influence de l'excitation la plus légère (chatouillement avec la barbe d'une plume, etc.), elles atteignent des proportions qui plongent le malheureux patient dans la plus vive anxiété : il s'agite, crie, se roule à terre, ne peut trouver de termes assez énergiques pour exprimer ses souffrances.

Quelque variées que soient les douleurs névralgiques, elles obéissent, en général, aux trois lois suivantes : — 1° Elles

1. Les névralgies syphilitiques se rattachent souvent à des altérations matérielles, telles que gommès, exostoses, etc.